

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le mardi 3 juillet 2018, à 19h00, à la salle municipale, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Gabriel Cheeney, Keven Trinque, Pierre Pepin, René Belhumeur ainsi que Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Monsieur Raymond Paulhus est absent.

**Quorum**

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

2018-07-01

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Keven Trinque, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Varia » ouvert.

Prière

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2018
3. Correspondance

**4. LÉGISLATION**

prévues à 4.1 Mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions  
l'article 1065 du Code municipal

**5. ADMINISTRATION**

- 5.1 Lecture et approbation des comptes
- 5.2 Autorisation frais - 77e Congrès de la F.Q.M.
- 5.3 Autorisation fermeture du bureau – Vacances
- 5.4 Acquisition - logiciel de communication aux citoyens SOMUM
- 5.5 Infotech - achat banque d'heures – épuration du logiciel
- 5.6 Municipalité responsable des paies du camp de jour

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE**

- 7.1 Contrat pavage rue Labonté et Rang du Bassin
- 7.2 Achat- barrière double triangulaire
- 7.3 Abattage d'arbres dangereux sur le territoire de la municipalité

**8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**9. URBANISME**

- 9.1 Réseaux plein air Drummond – demande d'autorisation
- 9.2 Demande CPTAQ pour le lot 5 019 576

**10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES**

- 10.1 Don Centraide
- 10.2 Don supplémentaire - Les P'tites boîtes à lunch

## **11. VARIA**

12. Période de questions

13. Levée de la séance

ADOPTÉE

## 2018-07-02 **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2018**

Sur proposition de René Bellhumeur, il est résolu, unanimement :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenu le 5 juin 2018.

ADOPTÉE

## **3. CORRESPONDANCE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim dépose la liste de la correspondance.

## **4. LÉGISLATION**

### 2018-07-03 **4.1 MANDATER LE MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL**

Province de Québec

Nom de la municipalité : Saint-Bonaventure

Résolution no : 2018-07-03

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

## **5. ADMINISTRATION**

### 2018-07-04 **5.1 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

AFFAIRES VISA DESJARDINS	142.42 \$
BANQUE SCOTIA	542.44 \$
BELL CANADA	482.49 \$
CENTRE DU PNEU PATRY	752.80 \$
CENTRE TS INC	345.87 \$
CNH INDUSTRIAL CAPITAL	1 076.30 \$
COLOC DE ST-BONAVENTURE	750.00 \$
DANIEL TRAVERSY & FILS INC.	1 964.16 \$
DENYSE DESROCHERS	60.00 \$
DURAY HAUTE PRESSION INC.	35.89 \$
EQUIPEMENTS RAYDAN	56.92 \$
FABRIQUE PAROISSE STE-FAMILLE	100.00 \$
FONDATION DU CANCER DU SEIN	100.00 \$
FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER	50.00 \$
GARAGE LOUIS LAFLEUR INC	264.30 \$
GARAGE MARIO LACHAPELLE	235.84 \$
GROUPE ENVIRONEX	342.40 \$
GYROPHARES EFS	15.36 \$
HYDRO QUEBEC	1 056.15 \$
INFO PAGE	109.69 \$
INFOTECH	1 333.25 \$
JESSY GRENIER	195.04 \$
KODOO MOBILE	48.82 \$
LA CAPITALE	3 875.58 \$
LA COOP AGRILAIT	1 992.04 \$
LES PRÉS VERTS M.B. LTÉE	112.68 \$
LETENDRE & FORCIER LTEE	157.37 \$
L'EXPRESS DRUMMONDVILLE	204.74 \$
LOUISE DE LAMIRANDE	60.00 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	11 356.68 \$
MARYSE PROULX	240.00 \$
ME MARIE-LISE CLAIR	172.46 \$
MEGABURO	67.64 \$
MUN. SAINT-FRANCOIS-DU-LAC	7 938.81 \$
OBV YAMASKA	250.00 \$
PETITE CAISSE	46.30 \$
SECURITE MASKA (1982) INC.	186.26 \$
SERVICES D'ENTRETIEN	1 345.20 \$
SERVICES MATREC INC	1 036.35 \$
SOLUTIONS ZEN MÉDIA	178.21 \$
SONIC CO-OP CARTE	305.21 \$
VILLE DE DRUMMONDVILLE	124.63 \$
SALAIRE MAI 2018	16 034.65 \$
SALAIRE JUIN 2018	13 704.20 \$

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

2018-07-05 **5.2 AUTORISATION FRAIS - 77E CONGRÈS DE LA F.Q.M.**

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais d'inscription de Monsieur Guy Lavoie maire, ainsi que Monsieur René Belhumeur au coût de 1560 \$ taxes en sus afin de participer au 77<sup>e</sup> Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra du 20 au 22 septembre 2018 au Palais des Congrès de Montréal.
- que les frais de déplacement, de repas et d'hébergement soient défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE

2018-07-06 **5.3 AUTORISATION FERMETURE DU BUREAU - VACANCES**

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser la fermeture du bureau municipal au public pour la période du 23 juillet 2018 au 3 août 2018 inclusivement. Réouverture du bureau, lundi le 6 août 2018.

ADOPTÉE

2018-07-07 **5.4 ACQUISITION - LOGICIEL DE COMMUNICATION AUX CITOYENS SOMUM**

Considérant que la MRC de Drummond a organisé une rencontre avec l'entreprise Somum, suite à leur proposition pour la présentation de leur logiciel de communications aux citoyens;

Considérant que cette demande découle du projet de règlement de la loi sur la sécurité civile portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation et moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistres, devant être en vigueur dès l'automne 2018;

Considérant que les membres du CAP ont demandé d'avoir d'autres comparatifs et soumissions afin de prendre une décision éclairée;

Considérant que trois soumissions ont été analysées et comparées, soient Somum Solution, Info Diffusion et Omnivigil solution;

Considérant que les membres du CAP ont retenu la recommandation de poursuivre les démarches avec Somum, puisque le produit présenté correspondant à l'ensemble des besoins exprimés par les municipalités;

Sur proposition de Keven Trinque, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser la MRC de Drummond de procéder à l'achat du logiciel de communication aux citoyens de Somum et de partager les coûts à part égale entre les municipalités participantes.

ADOPTÉE

2018-07-08 **5.5 INFOTECH - ACHAT BANQUE D'HEURES – ÉPURATION DU LOGICIEL**

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- de procéder à un nouvel achat d'une banque de 14 heures au coût de 1 120 \$, taxes en sus, auprès de la compagnie Infotech pour services comptables, techniques et de formation en lien avec les logiciels SYGEM.
- la banque d'heures servira également à l'épuration de la base de données.

ADOPTÉE

2018-07-09 **5.6 MUNICIPALITÉ RESPONSABLE DES PAIES DU CAMP DE JOUR**

Considérant qu'il est plus simple point de vue administratif que ce soit la municipalité qui gère les paies des animatrices du camp de jour;

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser la directrice générale par intérim a effectué les paies de ceux-ci à même le compte de la municipalité;
- demander au comité des loisirs un remboursement en totalité des salaires versés par la municipalité, à la fin de la saison estivale.

ADOPTÉE

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE**

2018-07-10 **7.1 CONTRAT PAVAGE RUE LABONTÉ ET RANG DU BASSIN**

L'ouverture des soumissions reçues a eu lieu le 3 juillet à 11h au bureau municipal par Jessy Grenier, directrice générale par intérim, en présence de : Mme Martine Tessier, adjointe administrative, M. Raymond Paulhus et M. Guy Lavoie, ainsi que plusieurs soumissionnaires étaient présents;

Rang	Nom du soumissionnaire	Montant \$ taxes incluses
1	Pavage Drummond inc.	320 669.95 \$
2	Sintra inc.	338 543.89 \$
3	Smith Asphalte inc.	355 818.88 \$
4	Construction et pavage Portneuf inc.	365 270.19 \$
5	Eurovia Québec Construction inc.	379 595.48 \$

Considérant que la soumission est conforme;

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- d'accorder le contrat de pavage de la rue Labonté et du Rang du Bassin suivant l'appel d'offres en date du 7 juin 2018 à Pavage Drummond inc. au coût de 320 669.95 \$ taxes incluses, tel qu'il apparaît dans sa soumission en date du 3 juillet 2018;
- que ces travaux seront financés par le programme TECQ 2014-2018 (taxe sur l'essence et contribution du Québec) et par le surplus accumulé libre si la part de la Municipalité doit être calculée;

- que l'utilisation de la marge de crédit soit autorisée pour payer les factures concernant ces travaux en attendant la réception des montants dus annuellement par le programme TECQ 2014-2018, s'il s'avère nécessaire.

ADOPTÉE

2018-07-11 **7.2 ACHAT- BARRIÈRE DOUBLE TRIANGULAIRE**

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- de procéder à l'achat d'une barrière double triangulaire, au coûts de 820 \$ plus taxes, auprès de Clôtures 10-Visions;
- l'installation se fera dans le 6<sup>ème</sup> rang pour interdire l'accès en période estivale du terrain appartenant à la municipalité, celle-ci sera ouverte seulement en période hivernale pour permettre le passage des motoneiges.

ADOPTÉE

2018-07-12 **7.3 ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Considérant l'offre de service de « Services d'Arbres de la Sablonnière inc. », pour l'abattage d'arbres dangereux et nuisible sur notre territoire;

Considérant que les honoraires sont basés sur une formule au taux horaires de 165 \$ de l'heure jusqu'à un maximum de 10 heures;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser «Services d'Arbres de la Sablonnière inc.» a effectuer les travaux d'abattage d'arbres.

ADOPTÉE

**8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**9. URBANISME**

2018-07-13 **9.1 RÉSEaux PLEIN AIR DRUMMOND – DEMANDE D'AUTORISATION**

Projet 1-

Considérant que le Réseaux plein air Drummond (RPAD) a annoncé le lancement d'un nouveau service de marquage des chaussées dont notre municipalité pourra profiter gratuitement dès cet été;

Considérant que ce projet vise à baliser les intersections avec changement de direction de l'itinéraire cyclable et de mieux identifier les voies désignées et itinéraires cyclables;

Considérant que le marquage à l'intersection au rang du Bassin a été ciblée pour notre municipalité;

Projet 2-

Considérant qu'un nouveau règlement est en vigueur dans le code de sécurité routière, celui appliquant le principe d'une « distance raisonnable » pour le dépassement des cyclistes en bordure de route;

Considérant que ce nouveau règlement oblige les automobilistes à respecter une distance minimale de 1,5 mètre pour dépasser un cycliste sur les routes où la limite de vitesse affichée est supérieure à 50 km/h;

Considérant que ce panneau n'est pas reconnu par le MTMDET, le panneau ne pourra être installé que sur les routes dont les municipalités sont propriétaires et consentantes à son installation;

Considérant que l'installation de ce panneau au croisement du 4<sup>e</sup> rang et du rang du Bassin a été ciblée pour notre municipalité;

Sur proposition de Keven Trinque, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser Réseaux plein air Drummond (RPAD) à procéder aux travaux présentés dans ses deux projets.

ADOPTÉE

2018-07-14 **9.2 DEMANDE CPTAQ POUR LE LOT 5 019 576**

Considérant que la demande est à fin d'aliénation/ lotissement à la CPTAQ;

Considérant que monsieur Michel Lavoie a comme projet d'acquérir une partie du lot 5 019 576 appartenant à monsieur Mario Labonté;

Considérant que le lot 5 019 576 a une superficie totale de 6858.3 mètres carrés;

Considérant que le terrain est en partie situé dans un îlot déstructuré et dans la zone agricole;

Considérant que sur ce lot, il y a une portion du terrain qui est engazonné et entretenue par monsieur Michal Lavoie, depuis 1980.

Considérant que sur cette bande de terrain, nous retrouvons, également, une partie du champ d'épuration du demandeur;

Considérant que la superficie visée par la demande est de 0.06 hectares;

Considérant que la superficie située dans l'îlot déstructuré est de 372.1 mètres carrés;

Considérant que la superficie située dans la zone agricole est de 645.38 mètres carrés;

Considérant que la demande est pour régulariser la situation qui existe depuis 1980;

Considérant que le projet est conforme au Règlement de zonage #91/90 de la municipalité de Saint-Bonaventure;

Considérant que le projet est conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC Drummond;

Considérant que le projet permettrait de régulariser la situation entre les deux propriétaires;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'appuyer la demande de Monsieur Michel Lavoie à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec sur le lot 5 019 576.

ADOPTÉE

## **10. LOISIRS**

### 2018-07-15 **10.1 DON – ORGANISME**

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- de verser la somme suivante à titre de don pour l'année 2018 :
  - 50 \$ à Centraide Centre-du-Québec

ADOPTÉE

### 2018-07-16 **10.2 DON SUPPLÉMENTAIRE - LES P'TITES BOÎTES À LUNCH**

Considérant que Les P'tites boîtes à lunch de la Tablee (PBLT) est un service gratuit de livraison anonyme de repas destinés aux élèves du secteur primaire de la Commission scolaire des Chênes de la MRC de Drummond;

Considérant que le tournoi de golf de la MRC de Drummond fête cette année son 25e anniversaire et qu'il désire demander une contribution supplémentaire en commanditant des trous de golf;

Considérant que ces profits iront directement aux profits des P'tites boîtes à lunch de la Tablee;

Considérant que la municipalité de St-Pie-de-Guire désire s'impliquer avec nous avec un don de 200 \$ supplémentaire;

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser la municipalité de Saint-Bonaventure à verser un montant de 400 \$ au profit des P'tites boîtes à lunch de la Tablee (PBLT) pour commanditer un trou de golf lors du 25e tournoi de golf de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE

## **11. VARIA**

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à la disposition des gens présents et ce, de 19h36 à 19h40.



2018-07-17 **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 19h40.

ADOPTÉE

---

Guy Lavoie, Maire

---

Jessy Grenier, directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

---

Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim